

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 16 juillet 2019

## CONSEIL DE PARIS

### Extrait du registre des délibérations

-----

Séance des 8, 9, 10 et 11 juillet 2019

**2019 DAC 761** Budget Participatif : Subvention (34.303 euros) et convention avec l'association Fabrication Maison (19e).

**M. Christophe GIRARD, rapporteur.**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 25 juin 2019, par lequel Mme la Maire de Paris lui demande l'autorisation de signer une convention avec l'association Fabrication Maison (19e) ;

Vu l'avis du Conseil du 19e arrondissement, en date du 25 juin 2019 ;

Sur le rapport présenté par M. Christophe GIRARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'investissement de 34.303 euros au titre de l'aide à la réalisation de 3 fresques dans le quartier Danube-Solidarité est attribuée en 2019 à l'association Fabrication Maison, 4 rue de la Solidarité, 75019 Paris. 2019-07997 ; 15446

Article 2 : La dépense correspondante, soit 34.303 euros, sera imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris 2019 et suivants.

Article 3 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer la convention relative à l'attribution de la subvention, dont le texte est joint en annexe à la présente délibération.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**